

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06 /AONO/C-DARAK/CIPM/2025DU 13/01 2025, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINEDANS LA LOCALITE DJIREIB II (Lot 1) ET A HERWA (Lot 2), COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

1. Objet :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'investissement Publics du MINEE, le Maire de la Commune de DARAK(Maître d'Ouvrage) lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine dans la localité de DJIREIB II (Lot 1) et HERWA (Lot 2), Commune de DARAK, Département du Logone et Chari, Region de Extreme-Nord

Les travaux sont regroupés en deux (02) lots comme indiqué ci-dessous :

| N° LOTS | Désignation du projet | Localités | Montant Prévisionnel en Fcfa | Financement | Imputation |
|---------|-------------------------|------------|------------------------------|-------------|------------|
| 1 | Réalisation d'un forage | DJIREIB II | 8 500 000 | MINADER | |
| 2 | équipé de PMH à | HERWA | 8 500 000 | | |

NB :Un soumissionnaire peut soumissionner pour autant de lots qu'il le souhaite.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Etudes et installation de chantier ;
- Foration ;
- Equipement du forage ;
- Développement et essai de pompage ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Réalisation de la clôture ;
- Pose de la pompe ;
- La formation du COGES ;

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE Exercice 2025, pour un coût estimatif total de huit millions cinq cent mille (8 500 000) francs FCFA TTC par lot.

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de DARAK.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de DARAK, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **rente mille (30 000) francs CFA** à la Recette Municipale de DARAK au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

7. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de DARAK, le 05/02 /2025 à **13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06 /AONO/C-DARAK/CIPM/2025DU 13/01 2025, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINEDANS LA LOCALITE DE DJIREIB II (Lot 1) ET HERWA (Lot 2), COMMUNE DE DARAK, DEPARTMENT DU LOGONE ET CHARI.

REGION DE L'EXTREME-NORD.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de **trois cent quarante mille (340 000) francs CFA par lot**. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

10. Ouverture des plis

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt et un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **vingt un (21) critères essentiels sur trente(30)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **30 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation générale sur **4 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **6 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **11 critères** :

14. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de DARAK, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la **moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Maire de la Commune de DARAK, ou à la DDEE du Logone et Chari à Kousseri.

DARAK, le _____

Le Maire

Ampliations:

- DDMAP /L&C (pour information)
- MAIRE COMMUNE DE DARAK (pour information)
- PRESIDENT/CDPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire).

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE DARAK

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

LOGONE ET CHARI DIVISION
DARAK COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD

OPEN NATIONAL OUVERT INVITATION TO TENDER

N° 006 /ONIT/DARAK-C/ITB/2025 OF 13/01 /2025

FOR THE COSTRUCTION IN AN EMERGENCY PROCEDURE OF TWO(02) BOREHOLES EQUIPPED WITH A HUMAN POWERED PUMP IN THE LOCALITIES OF DJIREIB II (Lot 1) AND HERWA (Lot 2) OFDARAKCOUNCIL, LOGONE AND CHARI DIVISION, FAR-NORTH REGION.

Financing: PIB-MINWE for 2025 financial year

1-Object of tender

The Mayor of DARAK launches in an emergency procedure, an Open National Invitation to Tender for the construction of two(02)boreholes equipped with a human powered pump in the localities ofDJIREIB II (Lot 1) and HERWA (Lot 2) ofDARAKCouncil, Logone and Chari Division, Far-North Region.

2-Allotment

The entire works are divide din two (02) lots as follows

| N° of lot | Designation of project | Localities | Estimated costin Fcfa | Funding | Imputation |
|-----------|--|---------------|-----------------------|---------|------------|
| 1 | Construction of two (02) boreholes equipped with a human powered pump in | DJIREIB HAMIT | 8 500 000 | MINADER | |
| 2 | | HERWA | 8 500 000 | | |

NB: Contractors can-submit as many lots as they wish

3- Nature of works

The main woks concern:

- Studies and site installation ;
- Drilling;
- Drilling equipement ;
- développement and pumping test ;
- water analysis and treatment ;
- Realization of the superstructure ;
- Realization of the fence ;
- Intallation of the human motor pump
- Training of the Management Committee ;

4-Participation

Participation in this tender is open on equal terms with companies under Cameroonian law, justifying the technical capacities and financial resources to carry out the work covered by this tender.

5-Financing

Supplies which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the PIB-MINEF for 2025

6- Consultation of the tender file

The File may be consulted during working hours at the DARAK Council in DARAK.

7- Acquisition of Tender File.

The file may be obtained from the DARAK Council as soon as this notice is published against payment in the DARAK Municipal Receipt of a non-refundable sum of thirty thousand (30 000) F CFA.

8-Submission of offers

Each offer drafted in English or in French in seven (07) copies including the original and the five copies marked as such, should be deposit against a receipt duly signed in secretary of secretary of the Mayor of DARAK Council not later 05/02 / 2025 at 1 a.m o'clock (local time) and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL OUVERT INVITATION TO TENDER

N° 06 /ONIT/ DARAK-C/ITB/2025 OF 13/04 /2025

FOR THE COSTRUCTION IN AN EMERGENCY PROCEDURE OF TWO (02) BOREHOLES EQUIPPED WITH A HUMAN POWERED PUMP IN THE LOCALITIES OF DJIREIB II AND HERWA OF DARAK COUNCIL, LOGONE AND CHARI DIVISION, FAR-NORTH REGION.

FINANCING: PIB/MINWE2025 financial year

"To be opened only during the bid-openig session"

9-Admissibility of offers

Under pain of been rejected, only originals or true copies certified by issuing service or administrative documents authorities of the administrative document required, including the big bon must imperatively be produced in accordance with the special conditions of the invitation to tender. The most obligatorily not be older than three (03) months or must not be produced after the signing of the tender file.

Each bidder must include in his administrative documents a bid bon issued by a first rate-bank approved by the ministry of finance featuring on the list in document 9 of the tender file of amount of three hundred and forty thousand (340 000 CFA) francs CFA per lot.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the ministry of Finance or the non-respect of the models of tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

10-Opening of bids

The bids shall be opened in single and will be 05/02 / 2025 at 2 p.m local time by the DARAK Internal Tender's Board in the meeting room of DARAK Council

Only bidder may attend or be duly represented by a person of their choice you have a perfect knowledge of offers.

11- Delivery deadline

The delivery deadline provided by the Contracting Authority three months from the notification date of service order to beginning work.

12-Main eliminatory criteria

a) *Main eliminatory criteria:*

- Offers incomplete;
- Offers non-compliance to the invitation tender;
- Misrepresentation;
- Technical file incomplete;
- Non- compliance of the technical offer to the invitation tender technical specification;
- Presence of the financial information offer in the administrative or technical offer;
- Presence of dismissed contracting by ARMP;
- As being abandoned a project before.

b) *Main technical qualification criteria:*

The criteria for qualification of candidates will include:

Presentation of offerd criteria verfo

- The means materials and equipment essential to the company **11 criteria** yes/no
-Net lending (Certificate of financial, Turnover) and references **4criteria** yes/no

NB: Failure to obtain 70% of technical criteria for qualification involves the removal of the offer.

13-Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for **90 days** from the deadline set for the submission.

14-Complementary information

Complementary technical information may be obtained during the working hours at the DARAK Council or in the DDWE of Logone and Chari in Kousseri.

DARAK, on _____

The Mayor.

(Contracting Authority)

Copies

- DDMAP/LC (for information)
- SOPECAM (for publication)
- CRTV (for broadcasting)
- PRESIDENT/DTB (for information)
- ARMP/F, N (for publication in the tenders' newspaper)
- BILLPOSTING/ RECORDS (for information & memoirs)